



## JE PAIE MON STATIONNEMENT

Moyens de paiement

### DES HORODATEURS DERNIÈRE GÉNÉRATION

Au cœur de Ville, de nouveaux horodateurs, vous demandent de saisir votre plaque d'immatriculation avant de payer par pièces, CB et CB sans contact.

### SUR MONTARGIS, 1 MOBILE POUR STATIONNER PLUS FACILE



Application disponible sur



## JE M'ABONNE EN VOIRIE

Les usagers qui stationnent leur véhicule en **Zone Verte**, peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel au tarif de 26 €.

Celui-ci est délivré uniquement sur les horodateurs.



## VOTRE BOUTIQUE INDIGO

### UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE SERVICE



Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### ADRESSE



**Boutique Indigo**  
Parking Dorée  
5, allée Gérard Bouche - 45200 Montargis



02 38 98 73 06



p450103@group-indigo.com

### BOUTIQUE EN LIGNE



parkindigo.com

Relations clients  
N°Azur 0 810 26 3000  
service.clients@group-indigo.com

Téléchargez l'application Park Indigo



## PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE MOBILE



PLUS DE TICKET



PAIEMENT À LA MINUTE



PROLONGEZ À DISTANCE



RAPPEL AVANT LA FIN DE SESSION



FCS Montargis 320 229 644 - Imprimé en France - Photographies non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique - Erébus Communication - 04/2018



## UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Ce qui change

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la surveillance du stationnement en voirie en France connaît des changements liés à une réforme nationale dite «loi MAPTAM». Celle-ci offre aux collectivités une autonomie de gestion de leur stationnement et la possibilité d'en déléguer le contrôle. La société INDIGO a été choisie pour cette mission. Montargis, à l'instar de nombreuses autres villes françaises et voisines, dont Paris au premier chef, saisit l'opportunité de cette échéance pour proposer aux Montargois et Montargoises un accès privilégié au stationnement en ville.

Celui-ci est organisé de façon plus stratégique et plus rationnelle en répondant à deux objectifs :

- **Faciliter l'accès aux commerces** en améliorant la rotation des véhicules dans les secteurs commerciaux
- **Réduire la circulation** en évitant les automobilistes n'ayant aucun lien avec Montargis (voitures ventouses stationnement « parking » pour prendre un autre mode de transport dans la ville)

### UNE POLITIQUE SIMPLIFIÉE

- **Deux Zones de stationnement** : Une zone jaune de courte durée (limitée à 3h10) et une zone verte de longue durée.
- **Stationnement payant** sur ces deux zones tous les mois de l'année de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf dimanche et jours fériés.
- **Nouveaux horodateurs** et développements des moyens de paiement dématérialisés (application smartphone, etc...).



## JE PAIE MON FPS

Forfait Post-Stationnement

L'ancien PV est remplacé par un FPS. Le montant du FPS est calculé sur la base du montant maximal de la durée de stationnement autorisée sur la zone de stationnement soit 27 €.

**SI JE RÉGLE MON FPS SOUS 96H, IL SERA MINORÉ À 17 €.**

### COMMENT PAYER MON FPS MINORÉ :

- en ligne via le portail dédié : <https://fr.streeteo.com>
- à la Boutique Indigo - 5, allée Gérard Bouche

Sinon, je recevrai à mon domicile le FPS complet à régler auprès de l'ANTAI. **Pour contester mon FPS, je devrai impérativement le régler avant d'effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit son émission.**

### POUR CONTESTER SON FPS, DEUX OPTIONS :

- Directement sur le site : <https://www.ra-po-stationnement.fr/montargis>
- Par courrier adressé à : Centre de traitement des recours du stationnement TSA 26868 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9

## JE STATIONNE FACILE À MONTARGIS !



776 places payantes



47 horodateurs avec saisie de plaque minéralogique



Abonnement disponible en Zone Verte



Nouvelle application mobile de paiement